

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. IX Juillet, Août, Septembre — BUREAU : 108, rue St-Joseph, QUÉBEC — Nos 3, 4, 5

Le DROIT de VIVRE

“ *Le Terroir* ” a le droit de vivre et il vivra pour l'avantage exclusif de la race canadienne-française ; il poursuivra toujours le but pour lequel il a été fondé, en 1918, et restera fidèle à son idéal. Ses directeurs comprennent tout le bien que doit produire une publication du genre de la nôtre, et se rendent compte de tout l'actif que renferme seul notre titre, en le considérant dans son sens véritable.

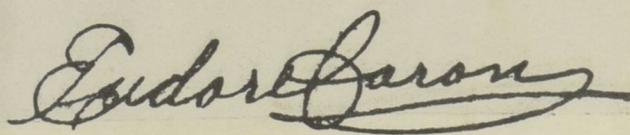
“ *Le Terroir* ”, puisqu'il évoque l'idée de chez nous, l'ensemble des mœurs et des traditions d'une race, le patrimoine de sa valeur et de sa gloire, s'appliquera à stimuler davantage la fierté de notre race canadienne-française, en luttant contre l'invasion chez nous des magazines étrangers, et se spécialisera dans les œuvres du folklore, intéressera par ses écrits et son illustration plus abondante l'ingéniosité féminine, contribuera à l'éducation familiale, en s'associant aux manifestations artistiques et littéraires.

Notre revue, tout en demeurant actuellement l'organe de la Société des Arts, Sciences & Lettres de Québec, ouvre ses colonnes à tous les talents des nôtres. Elle publiera, sans favoritisme, tout article ou écrit que tout collaborateur voudra bien nous envoyer, pourvu que l'auteur s'applique à faire ressortir les choses du “ *Terroir* ”, dans le vrai sens du mot.

Nous avons l'avantage d'annoncer que des lettres-patentes, en date du 31 de mai dernier, nous ont été accordées par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, constituant en corporation “ *Le Terroir Ltée* ” avec un capital de \$20,000.00, divisé en actions de \$50.00 chacune, dont \$14,000.00 sont souscrites actuellement, ce qui nous permet d'assurer à tous nos collaborateurs et abonnés, et au public en général, que notre publication paraîtra à l'avenir régulièrement tous les mois.

Nous invitons spécialement tous ceux qui voudront bien collaborer avec nous pour assurer la publication régulière de notre revue, à bien vouloir nous faire parvenir leur texte de manière à ce que nous le recevions le 20 de chaque mois, et d'adresser à l'avenir toute correspondance directement à “ *Le Terroir Ltée* ” (Rédaction), à notre nouvelle adresse, 108, rue Saint-Joseph, Québec.

A tous nos dévoués collaborateurs présents et futurs, nous réservons la plus sincère et profonde reconnaissance pour leur collaboration au maintien de notre revue.



Président de “ *Le Terroir Ltée* ”.